

7.2.1 Note sanitaire et traitement des déchets

Projet de PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 11 mars 2019



Notice sanitaire et traitement des déchets

A) L'eau potable

Le réseau d'eau potable de Corbeil-Essonnes, est alimenté par son usine de potabilisation (Philippe de la Clergerie) qui traite l'eau de la Seine. La gestion est assurée par la Société des Eaux de l'Essonne (Lyonnaise).

Située en amont de la station débitmétrique d'Ormoy, la station de pompage d'eau brute dans l'Essonne, dite liaison Essonne-Seine, permet d'alimenter en secours, en cas de pollution majeure de la Seine, l'usine de production d'eau potable en régie municipale de Corbeil-Essonnes et la station privée.

La commune est concernée par les périmètres de protection de la prise d'eau en Seine définis dans l'arrêté préfectoral du 10 Juin 2010

Qualité de l'eau potable

L'eau distribuée en 2014 a été conforme aux limites de qualité réglementaire fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques.

L'agence régionale de la santé est chargée du contrôle sanitaire de l'Eau destinée à la consommation humaine, pour le compte du Préfet. Un rapport de l'agence régionale de la santé d'Ile-de-France a été produit en 2016, sur la qualité de l'eau distribuée à Corbeil-Essonnes selon différents critères:

- Bactériologique : l'eau est d'excellente qualité bactériologique.
- Nitrates : l'eau est conforme à la limite de qualité, contenant peu de nitrates.
- Dureté : une moyenne 22,68°. L'eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé.
- Fluor : une eau conforme à la limite de qualité, très peu fluorée.
- Pesticides : classe C, conforme à la limite de qualité.
- Aluminium : eau conforme à la référence de qualité, contenant très peu d'aluminium.

La performance sur la qualité de l'eau est évaluée grâce à deux critères :

- le taux de conformité microbiologique
- le taux de conformité physico-chimique

Les indicateurs de performance sur la qualité de l'eau (décret du 2 mai 2007)			
	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non-conforme (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	% Conformité
Microbiologique	98	0	100%
Physico-chimique	22	0	100%

Le bilan clientèle:

Nombre d'abonnements						
Désignation	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1 (%)
Abonnés domestiques et assimilés	7 776	8 059	8 158	8 087	8 102	0,2%
Autres abonnements	157	160	156	125	125	0,0%
Total	7 933	8 219	8 314	8 212	8 227	0,2%

La commune est par ailleurs située en zone de répartition des eaux (ZRE) de la nappe de Beauce.

Carte du réseau d'eau potable



Source: Schéma directeur d'assainissement

B) L'assainissement

Le 2 juillet 2007, la commune de Corbeil-Essonnes a délégué sa compétence assainissement eaux usées (collectif et non collectif) et eaux pluviales au SIARCE.

Compétences du SIARCE:

Compétence assainissement collectif:

- collecte
- traitement
- dépollution

La date de fin du contrat de délégation est fixée au 31 Décembre 2021.

Compétence assainissement non collectif du bassin Exona

Les eaux pluviales:

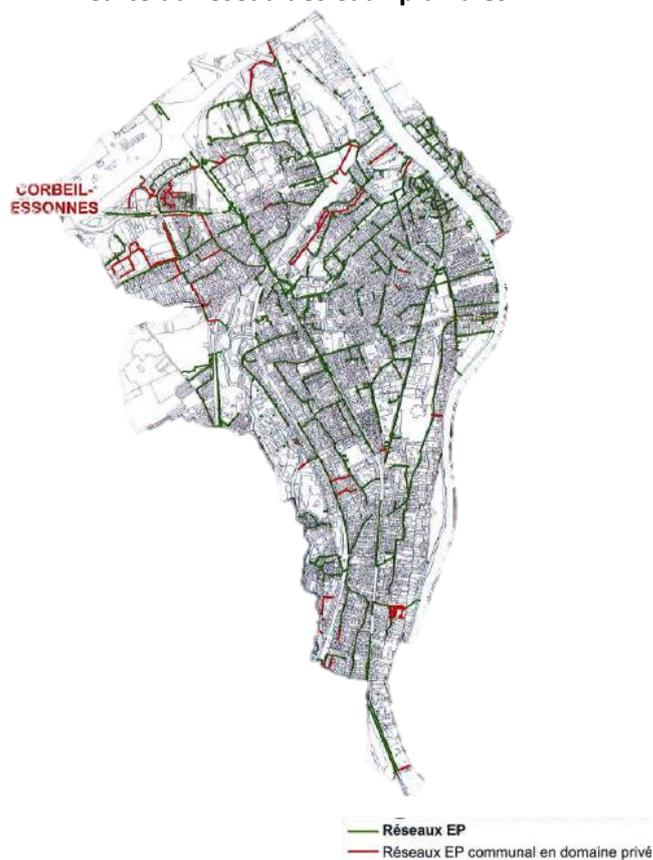
Le réseau d'eaux pluviales de la commune de Corbeil-Essonnes d'environ 84 km collecte le ruissellement des zones urbanisées de la commune ainsi que le ruissellement de quelques communes limitrophes. Par ailleurs, le réseau d'eaux pluviales possède de nombreux exutoires aussi bien sur la Seine que sur l'Essonne. Les secteurs se situant au bord des deux cours d'eau sont assainis par des réseaux se rejetant rapidement au milieu naturel. Ainsi, la commune possède de nombreux petits bassins versants d'eaux pluviales. En revanche les secteurs se situant sur les coteaux de la Seine et de l'Essonne sont assainis sur de grands bassins versants.

Plusieurs secteurs de Corbeil-Essonnes possèdent des réseaux privés, résidences et industriels, avant rejets dans le réseau communal ou directement dans le milieu naturel proche.

Le SIARCE a réalisé un **schéma directeur d'assainissement sur la commune.**

L'occupation des sols joue un rôle essentiel dans les phénomènes de ruissellement. Une densité importante ainsi que des sols fortement imperméabilisés accroissent le ruissellement et rendent donc l'évacuation des eaux plus difficile.

Carte du réseau des eaux pluviales



Source : Schéma directeur d'assainissement

Notice sanitaire et traitement des déchets

Les eaux usées:

Le réseau de collecte des eaux usées de la commune de Corbeil-Essonnes est constitué d'environ 74 km de collecteurs. Les réseaux rejoignent le collecteur intercommunal pour un traitement des eaux à la station de dépollution du SIARCE.

Plusieurs projets sont susceptibles d'augmenter la charge hydraulique du réseau : gare, ancien hôpital, Tarterêts...

Une étude SEGI a été menée en 2015 intégrant des projets jusqu'en 2022.

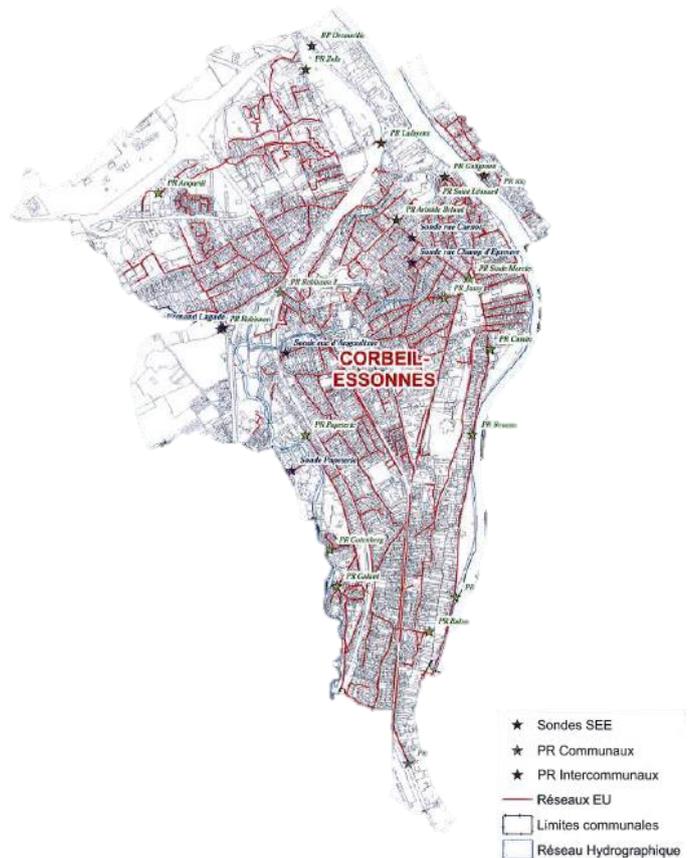
La STEP (EXONA) a une capacité suffisante sauf par temps de pluie où la charge hydraulique est trop importante. Il faut trouver des solutions de financement pour mettre à jour le réseau (PUP, taxe d'aménagement renforcée...).

Le réseau est en effet surchargé par des apports d'eaux parasites liés à des mauvais branchements ou des fuites avec entrée d'eau (résurgence de la nappe...).

Le 29 mai 2018, l'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart et le syndicat intercommunal d'aménagement, de rivières et de cycle de l'eau (SIARCE) ont mutualisé les deux stations d'épuration (Exona-Evry).

Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart confie ainsi au SIARCE, à titre provisoire pour une durée maximum de 2 ans, la gestion de la station de traitement des eaux usées d'Evry.

Carte du réseau des eaux usées



Source : Schéma directeur d'assainissement

Notice sanitaire et traitement des déchets

C) La gestion des déchets

La communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart est chargée de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire depuis le 1^{er} Janvier 2016.

La collecte des déchets est organisée de la manière suivante:

Déchets	Fréquence de collecte
Ordures ménagères	2 fois par semaine
Emballages ménagers / papiers/journaux - magazines	1 fois par semaine
Déchets végétaux	1 fois par semaine de mars à décembre
Verre	Collecte en apport volontaire
Encombrants ménagers	1 fois par mois

Le SIREDOM, le SMITOM-LOMBRIC et le SIVOM gèrent les déchetteries de l'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart. Depuis la mi-mars, le SIREDOM remplace l'ensemble des bornes à verre aériennes sur Corbeil-Essonnes.

Les Corbeil-Essonnois disposent de plusieurs structures pour venir déposer leurs encombrants en dehors des dates de ramassage ainsi que pour les déchets non autorisés aux encombrants :

- Éco-centre de Corbeil-Essonnes géré par SIREDOM;
- Points d'apports volontaires.

Actuellement, 500 tonnes de déchets sont collectées chaque année dans le cadre du balayage des voies publiques. Les équipes de nettoyage interviennent quotidiennement pour entretenir les 106 kilomètres de voiries, les trottoirs, pistes cyclables, chemins, parcs et autres espaces municipaux. 5 agents municipaux ainsi qu'un renfort d'équipe saisonnier par le biais de chantiers jeunes, sont chargés de l'entretien du domaine public. Les quartiers de l'Ermitage, Montconseil, Moulin-Galant, Rive-Droite, la Nacelle-Robinson bénéficient par ailleurs du soutien de la société de nettoyage privée mandatée pour l'entretien des voiries et parcs.



Source: Eco-centre - Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart